

ORDRE DU JOUR
séance extraordinaire du Conseil de ville
tenue le 7 août 2019

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Travaux routiers chemin Thomas-Maher (Ponceaux) ;
4. Adoption du Règlement 2019-269 modifiant le règlement de zonage ;
5. Levée de la séance.